

SELECT INVESTMENT SERIES III SICAV

Société d'investissement à capital variable
Siège social : European Bank & Business Center,
6h, route de Trèves,
L-2633 Senningerberg,
Grand-Duché de Luxembourg



31 juillet 2025

Objet : Avis : Modifications apportées au prospectus de Select Investment Series III SICAV

Cher Actionnaire,

Ce courrier vise à vous informer des modifications suivantes apportées au prospectus de Select Investment Series III SICAV (la « **SICAV** ») dans la mise à jour de août 2025.

1) Ajout du nouveau compartiment suivant :

- T. Rowe Price Integrated US Equity Fund

Ce fonds sera géré activement et investira principalement dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres apparentés d'entreprises américaines. Il intègre des modèles quantitatifs à l'analyse fondamentale fournie par une plateforme d'investissement propriétaire aux fins de la sélection des actions. Le gestionnaire d'investissement a recours à un processus de construction de portefeuille bottom-up qui vise à construire un portefeuille présentant des caractéristiques de risque similaires à celles de l'indice de référence, avec un potentiel de rendement supérieur à celui de ce dernier, en surpondérant les actions pour lesquelles les perspectives sont favorables et en sous-pondérant ou en évitant les actions pour lesquelles les perspectives sont négatives.

Le fonds s'adresse aux investisseurs prévoyant d'investir à moyen ou long terme, avec un horizon de placement minimum de 5 ans.

- 2) Ajout de T. Rowe Price Hong Kong Limited comme sous-gestionnaire d'investissement du TRP Global Aggregate Bond Fund à compter du 1^{er} septembre 2025 en raison d'un transfert interne du gérant de portefeuille vers T. Rowe Price Hong Kong Limited, sans modification de la stratégie d'investissement du fonds.
- 3) Optimisation de la formulation de la section « Transactions excessives et arbitrage sur valeur liquidative » afin de clarifier les circonstances relatives à l'arbitrage sur valeur liquidative et aux opérations hors délai et de clarifier davantage l'approche adoptée vis-à-vis des circonstances spécifiquement liées aux transactions excessives et les droits respectifs réservés par la SICAV pour protéger les intérêts des actionnaires.
- 4) Ajout du Risque de modèle à la section Risques généraux afin de mettre en évidence le risque spécifique auquel sont confrontés les fonds ayant recours à des modèles d'investissement quantitatifs.

- 5) Mises à jour générales, modifications et clarifications des formulations et tout autre changement dicté par les lois et règlements applicables et/ou par l'autorité de tutelle.

Aucune de ces modifications n'aura une incidence significative sur la stratégie d'investissement des fonds.

Comme à l'accoutumée, si vous souhaitez transférer vos placements dans un autre fonds ou demander le rachat de votre participation, vous pouvez le faire à tout moment et sans frais, selon les conditions énoncées dans le prospectus.

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à T. Rowe Price. Pour toute question, veuillez contacter votre chargé de clientèle ou votre représentant.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clés pour l'investisseur.

Pour toute autre question ou demande d'informations supplémentaires, veuillez contacter la société de gestion ou votre conseiller financier.